



CONSEIL
DE QUARTIER
VIEUX-LIMOILOU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la deuxième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 21 février à 19 h, au Centre communautaire Jean-Guy Drolet, 16, rue Royal-Roussillon.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

M. Raymond Poirier	Président
M ^{me} Camille Cyr	Secrétaire
M. Martin Claveau	Trésorier
M ^{me} Annie-Claude Lachance	Administratrice
M ^{me} Jacquelyn Smith	Administratrice
M ^{me} Marjorie Ramirez	Administratrice
M. Ghislain Hudon	Administrateur
M. Michaël Gosselin	Administrateur
M. Paul Crête	Administrateur

IL Y A QUORUM.

Absences

M ^{me} Julie Moffet	Vice-Présidente
------------------------------	-----------------

Membres sans droit de vote

M ^{me} Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Limoilou
-----------------------------------	--

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de la Cité-Limoilou
M ^{me} Jade Pelletier-Picard	Secrétaire d'assemblée

Outre les personnes mentionnées, 5 personnes assistaient à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

- 19-02-01. Ouverture de l'assemblée
- 19-02-02. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 19-02-03. Suivis et adoption des procès-verbaux du 19 décembre 2018 et du 16 janvier 2019
- 19-02-04. Présentation « Québec, ville résiliente : du paradigme automobile à la résilience collective », par Simon Parent et Charles Gosselin-Giguère
- 19-02-05. Période d'échange avec la conseillère municipale
- 19-02-06. Période de questions et de commentaires du public
- 19-02-07. Période d'échanges libres : Vision de l'habitation
- 19-02-08. Période d'échange, d'information et de suivi des dossiers et comités externes du conseil de quartier
 - 1. Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec
 - 2. Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec
 - 3. Comité cohabitation Port-communauté
 - 4. Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville
 - 5. Comité Réseau de transport structurant de la CDEC
 - 6. Table de concertation Vélo des conseils de quartier
 - 7. Table de concertation Environnement des conseils de quartier
- 19-02-09. Fonctionnement du conseil de quartier
 - 1. Correspondance
 - 2. Finances et trésorerie
- 19-02-010. Suivi de la démarche sur l'Exercice de réflexion 2019-2024 du conseil de quartier du Vieux-Limoilou
- 19-02-011. Divers
- 19-02-012. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

19-02-01. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 03. M. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

19-02-02. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. PAUL CRÊTE, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 20 février 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-02-03. Suivis et adoption des procès-verbaux du 19 décembre 2018 et du 16 janvier 2019

Mme Anne Pelletier propose que les procès-verbaux soient paginés.

Mme Marjorie Ramirez explique que la présentation dont il est question au point *Période d'échange avec la conseillère municipale* ne concerne pas l'éclairage DEL, mais bien l'étude de l'équipe de la Santé Publique.

RÉSOLUTION 19-02-05 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 DÉCEMBRE 2018

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. GHISLAIN HUDON IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'adopter le procès-verbal du 19 décembre 2018, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Camille Cyr propose que le terme *Vision*, utilisé au point 19-01-03, soit remplacé par le terme *Exercice de réflexion*. Elle ajoute qu'au point 19-01-04, la portion de phrase *aimerait savoir d'où émane l'enquête* devrait être remplacé par *aimerait savoir qui détient ces données et si des analyses supplémentaires seront faites par la Ville de Québec*.

Mme Anne Pelletier propose de remplacer les points de forme du point 19-01-04 par l'adresse du site Web de la présentation.

RÉSOLUTION 19-02-06 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 JANVIER 2019

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. MARTIN CLAVEAU IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'adopter le procès-verbal du 16 janvier 2019, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-02-04. Présentation « Québec, ville résiliente : du paradigme automobile à la résilience collective », par Simon Parent et Charles Gosselin-Giguère

MM. Charles Gosselin-Giguère et Simon Parent présente le projet *Québec, Ville résiliente du paradigme automobile* qu'ils ont réalisé dans le cadre de leurs études universitaires.

M. Charles Gosselin-Giguère présentent quelques statistiques, qui démontrent bien certaines des conséquences, parfois inquiétantes, que pourrait avoir le réchauffement climatique sur les villes nord-américaines, entre autres. C'est d'ailleurs dans ce contexte que son collègue et lui ont imaginé une solution pour aménager le territoire de la ville de Québec, considérant les changements à prévoir.

Selon les étudiants, l'investissement dans les transports collectifs plutôt qu'automobiles mériterait d'être considéré. M. Simon Parent mentionne qu'en mettant sur pied un projet efficace de réseau ferroviaire municipal, voire provincial, près de 15 % de la population de Québec pourrait troquer sa voiture pour les transports collectifs.

Puis, en restructurant les voies d'accès métropolitaines, la mise sur pied d'une gare centrale facilement accessible pourrait devenir possible. Pour ce faire, un boulevard urbain pourrait prendre la place de la portion urbaine de l'autoroute Laurentienne.

Encourager la mobilité active, préserver les milieux naturels, repenser l'accès au réseau de transport collectif, décontaminer Limoilou et valoriser les espaces abandonnés : voilà autant d'initiatives qui pourraient :

- Contribuer à l'augmentation de la valeur des propriétés du centre-ville;
- Créer de nouveaux liens circulables entre les quartiers;
- Participer à la création d'un nouveau réseau d'espaces publics;
- Contribuer à la mise en place d'un réseau cyclable menant à la haute ville à partir de la basse ville.

Comme le mentionne M. Simon Parent, le projet valorise la mixité des

usages. En effet, selon les étudiants, la ville aurait tout avantage à mélanger zone commerciale, zones d'habitation et de travail.

M. Charles Gosselin-Giguère explique que si le projet était réalisé, le Vieux-Québec pourrait accueillir plusieurs nouveaux résidents. Il ajoute que la densification du centre-ville, facilitée par la restructuration des voies d'accès métropolitaines, pourrait engendrer des économies de 15 % comparativement à la poursuite des démarches d'étalement urbain.

M. Paul Crête s'interroge quant aux obstacles tant financiers que logistiques à la possible réalisation du projet des étudiants. M. Simon Parent mentionne que le temps dont son collègue et lui disposaient pour mettre sur pied leur projet ne leur a pas permis d'approfondir leurs réflexions quant à ces enjeux. Il explique toutefois que repenser la ville de cette manière aurait de nombreuses retombées positives. M. Charles Gosselin-Giguère est d'accord avec lui : ces choix, s'ils étaient faits, promettaient à Québec un avenir meilleur.

Mme Suzanne Verreault félicite les étudiants pour leur projet, duquel la Ville pourrait s'inspirer. La conseillère ajoute que la décontamination de différents terrains de la Cité-Limoilou reste un obstacle majeur à ce projet.

M. Raymond Poirier pense qu'il est effectivement très intéressant de réfléchir aux solutions qui pourraient être apportées aux erreurs d'infrastructure de Québec, qui gênent les déplacements actifs.

Un citoyen se demande comment il pourrait être possible de convaincre suffisamment de citoyens d'adhérer à une telle vision, axée sur la densification du centre-ville. M. Charles Gosselin-Giguère lui répond que de son avis, il serait facile de convaincre la population en lui proposant une solution avantageuse à la vie en périphérie de la Cité-Limoilou.

Mme Suzanne Verreault mentionne que la municipalité ne ménage pas les efforts pour rendre la ville intéressante. Elle pense qu'en misant sur ses atouts, et en les bonifiant constamment, les citoyens pourraient être conquis. Elle ajoute qu'il est important de considérer tous les quartiers, qui font tous partie de la Ville de Québec.

Les citoyens peuvent consulter le projet des étudiants sur le Web, au www.villeresiliente.com

19-02-05. Période d'échange avec la conseillère municipale

Mme Suzanne Verreault mentionne qu'une conférence de presse aura lieu mardi prochain. L'équipe de la Santé publique y présentera les premiers résultats de son étude concernant la qualité de l'air dans le centre-ville.

La conseillère explique que des ateliers participatifs en lien avec la vision du pôle Hamel-Laurentien auront bientôt lieu. Elle ajoute que le comité de vigilance de l'incinérateur de Québec présentera le projet du centre de biométhanisation à la fin du mois de février.

Mme Suzanne Verreault acheminera les dates de ces événements au conseil de quartier, qui diffusera ces renseignements à ses membres.

M. Ghislain Hudon s'interroge quant aux possibles nouveautés relatives au déneigement des trottoirs. Mme Suzanne Verreault lui répond que la Ville réfléchira au processus global de déneigement. Elle invite d'ailleurs les membres du conseil à lui acheminer une liste des éléments qui, selon eux, représentent des enjeux au déneigement.

Une citoyenne pense qu'il pourrait être pertinent de revoir les priorités associées au déneigement des artères.

Selon M. Michael Gosselin, considérant toute la neige tombée, la ville n'est pas si mal déneigée. Il se dit surpris de l'espace dont profitent les déneigeurs pour disposer de la neige.

M. Raymond Poirier revient sur les problèmes que peuvent générer les climatiseurs (impossibilité d'ouvrir les fenêtres en raison du bruit, climatiseurs qui poussent leur chaleur dans les logements voisins, etc.). Mme Suzanne Verreault a porté l'enjeu à la connaissance de la municipalité. Elle entend faire le suivi de ce problème.

M. Paul Crête se demande si la décision de densifier la ville peut compromettre le projet de développer les terrains des Sœurs de la Charité. Mme Suzanne Verreault mentionne qu'un pourcentage des terres sera officiellement conservé. Le projet est actuellement réanalysé.

Un citoyen se demande si la nouvelle politique de déneigement pourrait inclure l'entretien des ruelles. Mme Suzanne Verreault considère le programme de verdissement des ruelles comme un premier geste de la part de la municipalité, qui s'intéresse de plus en plus à ces artères.

M. Martin Claveau constate que la Ville est mal outillée pour faire face à des situations comme le verglas, qui sont de plus en plus fréquentes. L'administrateur pense que d'ici la parution de la prochaine politique de déneigement, la municipalité devrait adapter ses méthodes. La conseillère lui répond qu'une firme analyse actuellement ces situations. Elle pense que les suggestions du conseil relativement à ce type d'enjeux pourraient être intégrées à l'Exercice de réflexion 2019-2021.

19-02-06. Période de questions et de commentaires du public

Aucun suivi supplémentaire.

19-02-07. Période d'échanges libres : Vision de l'habitation

Mme Anne Pelletier prend la parole. Elle explique que la Ville consulte aujourd'hui le conseil de quartier pour recueillir ses idées et commentaires relativement à sa vision de l'habitation. La municipalité a déjà consulté les citoyens au moyen d'un sondage Web.

M. Raymond Poirier est déçu de constater que les ateliers participatifs concernant la Vision de l'habitation ainsi que la Vision du pôle Hamel-Laurentien aient lieu au même moment.

Le président mentionne que les résultats du sondage mis sur pied dans le cadre de l'Exercice de réflexion du conseil pourront alimenter les commentaires du conseil en lien avec la Vision de l'habitation.

M. Paul Crête pense que la densification urbaine est un enjeu majeur, qui ne devrait pas être contourné dans le cadre de cette vision. Pour l'administrateur, il s'agit d'une innovation.

M. Martin Claveau s'inquiète des enjeux associés à la fiscalité municipale, ainsi qu'à la valeur des propriétés, qui lui paraissent devenir des freins importants à l'accessibilité à la propriété. Mme Marjorie Ramirez ajoute que l'accessibilité au logement peut aussi représenter un enjeu.

Un citoyen pense que les ruelles devraient faire partie de la réflexion de la Ville. Pour lui, il s'agit d'un élément qui bonifie la qualité de vie des résidents du quartier.

Mme Suzanne Verreault explique qu'une nouvelle rencontre concernant le programme de verdissement des ruelles pourrait avoir lieu.

M. Paul Crête pense que l'idée de ville nordique devrait être intégrée à cette vision. M. Raymond Poirier ajoute que la place éphémère de la Pointe-aux-lièvres est réjouissante.

Le président propose que les membres du conseil partagent leurs idées virtuellement, avant de rédiger un document à l'attention de la municipalité.

19-02-08. Période d'échange, d'information et de suivi des dossiers et comités externes du conseil de quartier

8.1 Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec

La séance d'information annuelle du comité aura bientôt lieu. M. Paul Crête mentionne que de plus en plus de conseils de quartier s'impliquent au

comité, qui vise notamment à diminuer les impacts négatifs de l'incinérateur.

L'administrateur explique finalement que la réflexion quant à la gestion des matières organiques devra se poursuivre.

Mme Suzanne Verreault mentionne que la campagne concernant la gestion des matières résiduelles est toujours en cours. Elle génère d'ailleurs d'excellents résultats.

8.2 Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec

Mme Marjorie Ramirez mentionne que lors de sa dernière réunion, le comité a déterminé la nature de ses prochains livrables, concernant respectivement l'impact des agents polluants sur la santé, et l'encadrement de l'étude.

8.3 Comité cohabitation Port-communauté

Aucune réunion n'a eu lieu depuis la rencontre de janvier du conseil de quartier.

8.4 Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville

Mme Jacquelyn Smith mentionne que lors de sa dernière rencontre, le comité a pu discuter de son plan de communication relativement au dévoilement des premiers résultats de son analyse.

8.5 Comité Réseau de transport structurant de la CDEC

M. Raymond Poirier explique que lors de sa première rencontre, le comité a pu établir les bases de sa réflexion et discuter de l'avenir du réseau de transport structurant, et des attentes, de même que des besoins des représentants qui en sont membres (citoyens, entreprises, etc.)

8.6 Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Aucune réunion n'a eu lieu depuis la rencontre de janvier du conseil de quartier.

8.7 Table de concertation Environnement des conseils de quartier

La première rencontre de la Table aura lieu lundi prochain.

19-02-09. Fonctionnement du conseil de quartier

9.1 Correspondance

Le conseil n'a reçu ni courriel, ni lettre.

9.2 Finances et trésorerie

M. Martin Claveau mentionne qu'il devra commander des chèques pour le conseil de quartier.

À une question de M. Paul Crête, Mme Anne Pelletier répond que la demande du conseil relativement au budget d'initiative a bel et bien été déposée.

RÉSOLUTION 19-02-07 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

**SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE
PAR MME CAMILLE CYR, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 75 \$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier du 20 février 2019, conditionnellement à la réception du document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-02-010. Suivi de la démarche sur l'Exercice de réflexion 2019-2024 du conseil de quartier du Vieux-Limoilou

M. Raymond Poirier mentionne que de 900 à 1000 citoyens ont répondu au sondage en ligne du conseil.

Le président propose :

- Que le 6 mars, les membres prennent connaissance des résultats du sondage, et entament leur analyse. Il suggère également que les administrateurs ne pouvant pas être présents à cette rencontre prennent également la responsabilité d'analyser quelques réponses.
- Que le conseil présente les résultats de son sondage lors de son assemblée générale annuelle du 17 avril.
- Que le plan d'action, de même que la version finale du rapport soient rédigés d'ici le 17 avril.
- Que trois ateliers visant à réfléchir à différents enjeux dégagés par le sondage soient organisés d'ici l'été. Il propose que l'*Espace d'initiatives* soutienne la mise sur pied de ces ateliers, afin, notamment, d'en analyser la faisabilité. Le conseil pourrait même développer des projets pilotes visant à tester des aménagements temporaires, solutions aux problèmes ciblés par les citoyens.

M. Paul Crête pense que le conseil doit parler aux citoyens du projet étape par étape afin qu'ils puissent s'y acclimater et comprendre la manière dont ils sont concernés. Il croit qu'il est important que le conseil vulgarise son initiative.

19-02-011. Divers

Aucun suivi.

19-02-012. Levée de l'assemblée

**SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE
PAR M. MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil
d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21 h 52.

_____ SIGNÉ
Raymond Poirier, Président

_____ SIGNÉ
Camille Cyr, Secrétaire